

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ABONNEMENT AUX SERVICES DE VEILLE JURIDIQUE HOSPIMEDIA RÉPONSE EXPERT (« CGA »)

1. Objet du Contrat d'Abonnement

Les présentes conditions générales d'abonnement définissent les conditions d'accès, pour le client abonné et le personnel de son établissement (ci-après les « Utilisateurs »), au site internet de Veille Juridique Hospimedia Réponse Expert édité par la société HOSPIMEDIA, désigné ci-après « le Service ».

2. Description du Contenu de l'Abonnement

La souscription d'un abonnement au Service garantit à l'Abonné l'accès sécurisé au site internet de Veille Juridique Hospimedia Réponse Expert.

3. Mise en oeuvre du Contrat d'Abonnement et Ouverture des Accès

La date de démarrage de l'abonnement est déterminée selon l'un des critères suivants, dans l'ordre de priorité:

- La date de mise en service souhaitée, telle que renseignée par le Client dans le champ prévu à cet effet sur le contrat d'abonnement;
- À défaut, la date de signature du contrat d'abonnement.

La date de démarrage de l'abonnement détermine la date de début de la période de facturation.

Au moment de la signature du Contrat, le Client désigne un contact référent (chargé de la relation avec la société HOSPIMEDIA) et un contact facturation.

Le Client s'engage à fournir à la société HOSPIMEDIA, dans un délai de quinze (15) jours calendaires à compter de la date de démarrage de l'abonnement:

- L'ensemble des informations nécessaires à la facturation (notamment le numéro de commande, le cas échéant, et tout autre élément requis pour l'établissement de la facture).
- Le fichier annexe intitulé « Liste des établissements compris au contrat et utilisateurs associés », dûment complété, permettant l'identification des Utilisateurs autorisés.

À défaut de réception dans le délai imparti, la société HOSPIMEDIA se réserve le droit d'éditer et d'envoyer la facture sur la base des informations en sa possession et/ou d'ouvrir les accès sur la base des informations disponibles. Toute facture émise est exigible dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de sa date d'émission.

4. Conditions Financières

En contrepartie des informations et services fournis, l'abonné versera à la société HOSPIMEDIA une redevance d'abonnement dont le montant est fixé dans le contrat d'abonnement. La facturation s'effectue à la date de démarrage de l'abonnement puis à chaque date anniversaire.

Sauf précision contraire confirmée par écrit, les tarifs sont majorés chaque année à raison de 3,5% par rapport au prix de l'année précédente.

Les règlements s'effectuent par chèque, virement ou mandat administratif et sont exigibles dès la date de première mise en service, pour la période concernée.

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. À défaut de paiement dans un délai de 30 jours à la date d'émission de la facture, la société HOSPIMEDIA aura la possibilité de suspendre l'accès de l'abonné au Service jusqu'à réception du paiement.

5. Responsabilités

L'obligation de fournir l'accès au Service se limite à une obligation de moyen.

- La société HOSPIMEDIA ne peut en aucun cas garantir que les services proposés ne subiront aucune interruption.
- La société HOSPIMEDIA ne peut être tenue pour responsable des dommages causés au Client ou aux Utilisateurs par des tiers, du fait ou par leur connexion au réseau internet.
- Les informations obtenues dans le cadre du Service ne donnent droit à aucune garantie de la part de la société HOSPIMEDIA dans les cas où elle n'est pas productrice de ces informations.
- La société HOSPIMEDIA ne sera pas tenue responsable en cas de défaillance ou de retard dans l'exécution de son obligation résultant de causes indépendantes de sa volonté, incluant les cas de force majeure (actes d'autorités, incendie, défaillance de réseau, etc.) , pour autant que les parties concernées prennent toute disposition raisonnable afin d'atténuer les effets.

6. Respect des Règles d'Accès et de Propriété Intellectuelle

Confidentialité des Accès : L'abonné s'engage, pour son compte et celui de son personnel, à veiller à ce que les identifiants et mots de passe attribués ne soient pas divulgués. Il s'engage à informer la société HOSPIMEDIA du départ d'un collaborateur Utilisateur pour permettre la coupure de son accès et à signaler tout cas de fraude ou d'accès non autorisé dont il aurait connaissance. L'abonné s'engage à n'utiliser le Service que pour l'information de son personnel, excluant toute redistribution externe.

Propriété Intellectuelle et Usage : La société HOSPIMEDIA possède les droits de propriété intellectuelle sur les informations et services. L'abonné n'acquerra en aucun cas de tels droits du fait de ce contrat. L'abonné s'engage à n'utiliser le Service que pour l'information de son personnel, excluant toute redistribution externe , et s'interdit de permettre à des tiers d'exploiter le Service, à titre onéreux ou gratuit. L'abonné s'engage à ne pas copier, diffuser, vendre, publier, reproduire, résumer, modifier, altérer, sans autorisation préalable, quelque contenu que ce soit, pour un usage autre qu'interne à l'établissement. Il s'engage également à ne pas enlever ou occulter toute mention de droit d'auteur ou de propriété intellectuelle incorporée.

7. Liens avec d'Autres Sites ou Sources

Le Service peut intégrer des liens hypertextes avec d'autres sites ou sources. La société HOSPIMEDIA ne dispose d'aucun moyen pour contrôler ces sources et ne répond ni de leur disponibilité ni de leur contenu, ni ne les garantit. La société HOSPIMEDIA effacerait le lien avec une page externe si elle était informée de la diffusion de contenu illicite par un tiers.

8. Durée

Reconduction expresse

Le présent Contrat prendra effet à la date de signature par l'Abonné du Contrat d'Abonnement ou à la date de mise en service souhaitée, telle que renseignée par le Client dans le champ prévu à cet effet (se référer à la clause 3 des présentes CGA "Mise en oeuvre de l'abonnement et ouverture des accès") . Sauf conditions

particulières, sa durée initiale sera de 1 an avec reconduction annuelle expresse par périodes successives de même durée.

9. Règlement des Litiges

Le présent contrat est soumis au droit français. Tout litige né des présentes ou de son exécution est de la compétence exclusive des Tribunaux de Lille.

10. Protection des Données Personnelles

Dans le cadre de leurs relations contractuelles, les parties s'engagent à respecter la réglementation relative à la protection des données personnelles incluant les stipulations définies au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données personnelles et à la libre circulation de ces données, dit

« Règlement Européen » et toute réglementation subséquente (ci-après la « Loi »). Dans le cadre de l'exécution du présent contrat, La société HOSPIMEDIA sera amené à traiter des données personnelles pour le compte et selon les instructions du Client. Le Client agit dans ce cadre en tant que responsable de traitement et la société HOSPIMEDIA en tant que son sous-traitant au sens de la Loi. Le Client sera dénommé le « Responsable de traitement » et la société HOSPIMEDIA sera dénommé le « Sous-traitant ». A ce titre, le Sous-traitant s'engage à traiter les données personnelles confiées par le Client dans le respect de ses instructions et des stipulations prévues à l'[annexe n°1](#), ce que le Sous-traitant déclare expressément être en mesure de respecter.

©Copyright 2025 Veille Juridique Hospimedia Réponse Expert. Tous droits réservés.